

Pascale Chabanet : "Une réserve n'est pas un jeu mécano"

[Article paru le 2 août 2012 dans le « Journal de l'île »]

Pascale Chabanet, ichtyologue, travaille pour l'IRD sur les récifs de la Réunion. Elle est associée au programme Charc et par ailleurs vice-présidente du conseil scientifique de la réserve marine. Elle donne son point de vue sur les diverses polémiques autour de la Réserve et des requins.

Pascale Chabanet, vous êtes chercheuse à l'IRD, associée au programme Charc et par ailleurs membre du conseil scientifique de la réserve marine. Comment réagissez-vous aux propos tenus ces derniers jours par les différentes parties prenantes du débat ?

"D'abord, je rappelle que la Réserve n'a pas été créée uniquement pour protéger les coraux. Elle a été créée pour restaurer un écosystème en mauvais état et qui comprend à la fois les coraux, les poissons et tout le reste. Une réserve, c'est juste un moyen de gérer un espace, ce n'est pas une mise sous cloche. Le récif de La Réunion est très fréquenté, c'est comme un jardin public, si on ne régule pas les activités, ça devient n'importe quoi. Par ailleurs, j'entends dire qu'aucune réserve n'a été créée près d'une station balnéaire. C'est faux. Par exemple, celle de Mombasa au Kenya a été créée il y a plus de 25 ans et il y a plus d'un million d'habitants, beaucoup plus qu'à Saint-Gilles.

On parle d'un effet Réserve qui aurait transformé la côte ouest en garde-manger pour les requins.

J'invite ceux qui le veulent à venir plonger avec moi pour voir l'état réel du récif. Je l'observe depuis plus de 20 ans maintenant, j'ai donc un certain recul. Avec 40 grammes de biomasse par m² en moyenne, on est loin d'une exubérance de poissons qui pourrait attirer les requins. Pour comparaison, aux îles Eparses, où il n'y a pas de pêche, ça atteint parfois 1 kilo par m², soit 20 fois plus de biomasse qu'à La Réunion. J'ai la chance de travailler sur les récifs un peu partout dans le monde, et je peux vous dire qu'on ne peut commencer vraiment à voir un effet réserve qu'au bout de 10 ans. Celle-ci a été créée en 2008. C'est vrai qu'on observe le retour de certaines espèces mais ça reste des timides reprises qui ne peuvent pas expliquer la recrudescence des attaques.

Pour vous, la Réserve n'est donc pas responsable des attaques.

C'est toujours plus facile de pointer du doigt un responsable que de faire face à une situation complexe. La question essentielle du point de vue écologique c'est : pourquoi les requins s'approchent-ils si près des récifs alors que ce n'est pas leur milieu de prédilection ? Quand on croise tous les facteurs avec les attaques, on en observe deux constantes : la turbidité et la qualité des eaux. C'est bien beau de bétonner le littoral, de jeter ses déchets dans les ravines et de laisser déborder les stations d'épuration mais après cela entraînent des modifications du milieu marin. L'urbanisation a été multipliée par trois en 30 ans à la Réunion !

Il n'est donc pas question pour vous de valider une réduction du périmètre de la Réserve ? Il est prévu que le conseil scientifique soit consulté sur ce point.

Une réserve ce n'est pas un jeu mécano qu'on peut démonter et remonter à sa guise. Il y a une continuité de l'écosystème. Si on autorise de nouveau la chasse sous-marine par exemple dans les passes du périmètre de la réserve, on rompt des cycles de vie, car ce sont des zones de reproduction pour certaines espèces. Je serais extrêmement déçue qu'on en arrive là".

L'Etat s'est décidé à encourager la pêche aux requins y compris dans la Réserve. Qu'en pensez-vous ?

Il faut comprendre que la mer est un milieu ouvert dans lequel les poissons se déplacent librement. On ne va pas construire un mur en béton autour de la Réunion ! Les requins peuvent parcourir plusieurs kilomètres par jour. On ne serait pas étonné de voir à Saint-Benoît un requin marqué à Saint-Gilles. Donc quel intérêt ? Enlever des individus près de la côte ne va pas régler le problème. Lorsqu'un requin sera prélevé, un autre viendra, la nature a horreur du vide. Ce qu'il faut, c'est comprendre le comportement de ces requins pour adapter la gestion du risque à long terme. Il faut du temps pour cela et sans le programme Charc, on n'aura jamais les réponses aux questions qu'on se pose aujourd'hui. Mais en aucun cas on ne peut prétendre réguler une population animale quand on ignore sa structure".

Interview Romain Latournerie